



BELLON

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 août 2015)

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers 92208 Neuilly-Sur-Seine cedex **KPMG** Audit

Département de KPMG S.A. Tour Eqho - 2, avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex

Aux Actionnaires **BELLON**Espace Gaymard - 2 place d'Arvieux
13002 Marseille

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 août 2015)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BELLON, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• votre Société a procédé à un test de dépréciation des goodwills et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et a également évalué s'il existait des indices de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans les notes 2.8 et 4.9 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité.

• les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.16 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.16 fournissait une information appropriée.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes, qui ont par nature un caractère incertain. Comme précisé dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 8 janvier 2016 Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Agnès Hussherr Associée KPMG Audit \(\int \)
Département de KPMG S.A.

Jean-Claude Reydet

Associé

Comptes consolidés au 31 août 2015

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Notes	2014-2015	2013-2014
Chiffre d'affaires	3	19 815	18 016
Coût des ventes	4.1	(16 657)	(15 265)
Marge brute		3 158	2 751
Charges administratives et commerciales	4.1	(1 983)	(1 822)
Autres produits opérationnels	4.1	12	44
Autres charges opérationnelles	4.1	(56)	(46)
Résultat opérationnel (1)	3	1 131	927
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	3 et 4.8	7	6
Résultat opérationnel après quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		1 138	933
Produits financiers	4.2	82	20
Charges financières	4.2	(208)	(226)
Quote-part dans les résultats des autres entreprises mises en équivalence	3 et 4.8	7	8
Résultat avant impôt		1 019	735
Impôt sur les résultats	4.3	(321)	(265)
Résultat net		698	470
Dont :			
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		480	336
		218	134

opérationnelle et de réduction des coûts (voir note 2.22.4).

2 ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Notes	2014-2015	2013-2014
Résultat de l'ensemble consolidé		698	470
Éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat			
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	4.10.2 et 4.13	(1)	·
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture	4.15 et 4.13	(5)	(14)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture transférée en résultat	4.15 et 4.13	3	13
Écarts de conversion		37	29
lmpôts sur les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat	4.13	1	
Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises mises en équivalence, nets d'impôts	4.13	3	
Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	4.16.1 et 4.13	56	(75)
Impôts sur les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	4.13	(13)	16
Total des autres éléments du résultat global après impôts		81	(31)
RESULTAT GLOBAL		779	439
Dont :			
Part revenant au Groupe	•	246	126
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		533	313

3 ÉTAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations corporelles	4.4	594	555
Goodwills	4.5	5 506	5 177
Autres immobilisations incorporelles	4.6	505	524
Investissements clients	4.7	485	361
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.8	71	60
Actifs financiers non courants	4.10	89	89
Instruments financiers dérivés actifs	4.15	10	17
Autres actifs non courants	4.11	22	16
Impôts différés	4.19	232	226
Total actif non courant		7 514	7 025
ACTIF COURANT			· -
Actifs financiers courants	4.10	24	8
Instruments financiers dérivés actifs	4.15	35	35
Stocks		270	265
Créances d'impôt		176	185
Clients et autres créances	4.11	3 912	3 627
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	4.10	739	758
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.12	2 075	2 791
Total actif courant		7 231	7 669
TOTAL DE L'ACTIF		14 745	14 694

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
CAPITAUX PROPRES		•	
Capital		0	O
Primes d'émission		397	397
Réserves et résultats non distribués		631	394
Capitaux propres – Part du Groupe		1 028	791
Participations ne donnant pas le contrôle		2 427	2 067
Total capitaux propres	4.13	3 455	2 858
PASSIF NON COURANT			
Emprunts et dettes financières	4.14	3 277	3 280
Instruments financiers dérivés passifs	4.15	8	29
Avantages au personnel	4.16	421	451
Autres passifs non courants	4.18	192	233
Provisions	4.17	88	104
Impôts différés	4.19	130	148
Total passif non courant		4 116	4 245
PASSIF COURANT			
Découverts bancaires	4.12	39	61
Emprunts et dettes financières	4.14	343	1 112
Instruments financiers dérivés passifs	4.15	5	17
Dettes d'impôt		133	132
Provisions	4,17	83	88
Fournisseurs et autres dettes	4.18	4 075	3 599
Chèques et Cartes de Services à rembourser		2 496	2 582
Total passif courant		7 174	7 591
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		14 745	14 694

4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Notes	2014-2015	2013-2014
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat opérationnel des sociétés intégrées		1 131	927
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		277	250
Provisions		(11)	(21)
Résultat net d'impôt des cessions et autres éléments sans impact trésorerie			(30)
Produits des participations		10	12
Variation du BFR lié à l'activité	-	22	120
Variation des stocks		5	5
Variation des clients et autres créances		(260)	(138)
Variation des fournisseurs et autres dettes		201	221
Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser		100	103
Variation des actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses		(24)	. (71)
Intérêts payés		(215)	(187)
Intérêts encaissés		37	24
Impôts payés		(289)	(301)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité		962	794
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		(302)	(245)
Cessions d'immobilisations		18	26
Variation des investissements clients	4.7	(62)	(68)
Variation des actifs financiers		17	
Acquisitions de filiales		(56)	(50)
Cessions de filiales		7	
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		(378)	(337)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(9)	(8)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(192)	(168)
Augmentation de capital		2	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(84)	(74)
Cession de participations ne donnant pas le contrôle		58	56
Émissions d'emprunts et dettes financières		357	1 903
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(1 418)	(770)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(1 286)	939
/ARIATION DE TRESORERIE		(702)	1 396
ncidence des différences de change et autres		8	(28)
Frésorerie à l'ouverture		2 730	1 362
RESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4.12	2 036	2 730

						Total d	les capitaux pro	pres
(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultat	Écarts de conversion		Part des participations ne donnant pas le contrôle	
Notes	4.13			4.13				
Capitaux propres au 31 août 2013	25 710		397	460	(190)	667	1 907	2 574
Résultat net				134		134	336	470
Autres éléments du résultat global nets d'impôts				(21)	13	(8)	(23)	(31)
Résultat global				113	13	126	313	439
Dividendes versés				(7)		(7)	(169)	(176)
Autres variations (1)				5		5	16	21
Capitaux propres au 31 août 2014	25 710		397	571	(177)	791	2 067	2 858
Résultat net				218		218	480	698
Autres éléments du résultat global nets d'impôts				15	13	28	53	81
Résultat global				233	13	246	533	779
Dividendes versés		•		(8)		(8)	(193)	(201)
Autres variations ⁽¹⁾				(1)		(1)	20	19
Capitaux propres au 31 août 2015	25 710		397	795	(164)	1 028	2 427	3 455
(1) Y compris les effets de l'h			391	190	(104)	1 020	2 421	२ म

Annexe aux comptes consolidés

Bellon S.A. est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Marseille.

Pour les besoins de ce document, « Bellon » signifie Bellon S.A., « le groupe » signifie l'ensemble de Bellon S.A. et du groupe Sodexo, et « Sodexo » ou « le groupe Sodexo » signifie l'ensemble de Sodexo S.A. et ses filiales consolidées.

Les comptes consolidés de Bellon S.A. ont été arrêtés par le Directoire en date du 16 décembre 2015 et présentés au Conseil de surveillance le même jour. Ils seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires en mai 2016.

1. FAITS MARQUANTS

Comme mentionné en note 4.14 « Emprunts et dettes financières », au cours de l'exercice 2014-2015, Bellon SA a remboursé trois emprunts Equity Linked Swaps dont 2 auprès de Natixis pour un montant global de 300 millions d'euros et un auprès de CACIB pour 70 millions d'euros et souscrit deux nouveaux Equity Linked Swaps pour respectivement 150 millions d'euros à échéance juin 2019 et 200 millions d'euros à échéance juillet 2020. Bellon SA a également signé un Equity Linked Swap en juillet 2015 avec une date de commencement fixée au 10 septembre 2015 pour 150 millions d'euros à échéance juillet 2018

Par ailleurs, le 30 janvier 2015, Sodexo SA a remboursé l'emprunt obligataire qui avait été émis en 2009 pour un montant total de 880 millions d'euros. Compte tenu des opérations de refinancement qui avaient eu lieu en 2014 avec la finalisation en mars 2014 d'un emprunt par voie de placement privé par le Groupe Sodexo auprès d'investisseurs américains (US Private Placement) pour un montant de 1,1 milliard de dollars US et l'émission d'un emprunt obligataire en juin 2014 pour 1,1 milliard d'euros, le Groupe Sodexo a allongé de façon significative la maturité de ses emprunts et réduit progressivement le coût de la dette financière.

En septembre 2014, Bellon SA a signé une convention d'acquisition à terme avec la société Sofrane, Société par actions simplifiée détenue à 100% par les enfants de Pierre Bellon, par laquelle Sofrane cèdera à Bellon SA l'usufruit de 2 736 actions Bellon SA au plus tard huit jours ouvrés après la tenue de l'Assemblée Générale de Bellon SA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Le prix forfaitaire d'acquisition de l'usufruit de ces actions est fixé à 22 millions d'euros dont 21 millions d'euros ont été payés à la date de conclusion de la convention, montant qui figure au bilan en autres créances.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1 BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

2.1.1 Base de préparation des informations financières 2014-2015

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de la période, afin d'être en conformité avec le référentiel appliqué par le Groupe Sodexo, lui-même soumis au règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002. Une liste complète des normes adoptées par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Bellon SA établit un arrêté des comptes sur la même période que sa fille pour l'établissement des comptes consolidés.

L'exercice comparatif est arrêté selon les mêmes principes.

Concernant les normes IFRS applicables au Groupe, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne ont été les mêmes que celles des IFRS publiées par l'IASB au cours des trois derniers exercices, à l'exception des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 applicables selon l'IASB pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et dans l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, que le Groupe a appliquées par anticipation au 1er septembre 2013 (voir note 2.1.2). Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union européenne sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire

Les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2014 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe. En particulier, l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes », qui précise les critères de comptabilisation d'un passif lié au paiement des taxes, autres que l'impôt sur le résultat, n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation financière consolidée de l'exercice 2013-2014.

Le Groupe avait opté pour l'application anticipée des normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ainsi que les normes IAS 27 amendée « États financiers individuels » et IAS 28 amendée « Participations dans des entreprises associées et co-entreprises » pour les comptes consolidés ouverts à compter du 1^{er} septembre 2013.

2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation des normes, interprétations et amendements aux normes publiées qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice ouvert le 1er septembre 2014.

Le Groupe n'applique pas les normes IFRS n'ayant pas encore été approuvées par l'Union européenne à la date de clôture de l'exercice.

Le Groupe étudie actuellement les impacts de l'application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui serait applicable pour le Groupe à compter de l'exercice 2018-2019, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

2.2 RECOURS A DES ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont effectuées de façon continue sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. notes 4.9 à 4.11);
- la juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. note 4.15);
- les provisions et litiges (cf. notes 4.17 et 4.27);
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (cf. note 4.16);
- · l'activation des impôts différés (cf. note 4.19);
- les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.21);
- la valorisation des goodwills et des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, ainsi que leur durée de vie estimée (cf. note 4.22).

2.3 PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.3.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.3.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Bellon SA, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels ne sont pris en considération que dans la mesure où ils confèrent au Groupe des droits substantifs. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les entreprises associées sont les entités pour lesquelles Bellon SA a directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ni exercer un contrôle conjoint. Les coentreprises sont les entités sur lesquelles Bellon SA exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint et dans lesquelles Bellon SA a des droits sur les actifs nets de l'entité. Les entreprises associées et les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de partenariat public-privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis. Une analyse est conduite pour chacune de ces participations afin de déterminer s'il s'agit d'entreprises associées ou de coentreprises,

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet.

Le détail des principales sociétés consolidées au 31 août 2015 est présenté en note 6.

2.3.3 Conversion

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

2.3.3.1 TRANSACTIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

2.3.3.2 ÉTATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVISES ETRANGERES

Pays à monnaie stable

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont inscrits en autres éléments du résultat global, dans la rubrique « Écarts de conversion ». Lors de la transition IFRS, les réserves de conversion cumulées au 1^{er} septembre 2004 ont été reclassées en réserves consolidées.

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique et Turquie. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

Pays hyper-inflationnistes

Pour les pays hyper-inflationnistes, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

Traitement des filiales implantées au Venezuela

À la fin de l'année 2009, le Venezuela est entré dans la liste des pays hyper-inflationnistes selon les critères définis par la norme IAS 29. À compter de l'exercice clos le 31 août 2010, le Groupe a donc appliqué, pour la préparation des comptes consolidés, les règles de comptabilisation spécifiques prévues par cette norme aux transactions de nos filiales opérant dans ce pays et ayant pour devise fonctionnelle la monnaie locale du pays.

À partir de l'exercice 2009-2010, le Groupe a décidé de ne plus se référer au taux de change officiel décrété par le gouvernement vénézuélien et a utilisé le taux de change réel observé sur les dernières transactions de change conclues par le Groupe. Ainsi, le taux utilisé pour l'exercice clos le 31 août 2014 de 1 USD = 51,06 VEF, soit 1 euro = 67,34 VEF reflétait le taux observé lors de transactions réalisées en juin 2014 et en août 2014 en recourant au mécanisme SICAD II.

Le 10 février 2015, le gouvernement vénézuélien a annoncé la mise en place d'un nouveau système de change SIMADI (Système de change marginal) qui viendrait en remplacement du SICAD II. À partir de mi-juillet 2015, le Groupe a décidé de recourir à ce système de change et a effectué des demandes sur le SIMADI. Ainsi, et en l'absence d'autres transactions réalisées au cours de l'exercice, le Groupe considère que la meilleure estimation du taux de change auquel le Groupe pourrait remonter les fonds de son activité au Venezuela à la date de clôture est le taux de change observé au 28 août 2015 sur le SIMADI. Le taux de change utilisé pour l'exercice clos le 31 août 2015 est de 1 USD = 198,96 VEF, soit 1 euro = 223,14 VEF.

2.4 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET GOODWILL

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. La juste valeur de la contrepartie transférée correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date de l'échange. Les coûts directement liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du *goodwill* s'ils interviennent dans le délai d'affectation qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs, y compris en ce qui concerne les impôts différés actifs qui, s'ils sont reconnus au-delà d'un an après la date de l'acquisition, génèrent un produit d'impôt. Le *goodwill* se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est inclus dans la valeur des participations dans les entreprises mises en équivalence.

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Les pertes de valeurs éventuelles constatées au compte de résultat sont irréversibles.

2.4.1 Goodwill

2.4.1.1 ACQUISITIONS REALISEES A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009

L'écart résiduel correspondant à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le montant payé), augmenté du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (évaluées soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis) sur la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis et des passifs repris est inscrit à l'actif de l'état consolidé de la situation financière sur la ligne *goodwills*.

L'option d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle à leur juste valeur ou pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

2.4.1.2 ACQUISITIONS REALISEES ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2004 ET LE 31 AOUT 2009

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Les coûts directement liés à l'acquisition étaient pris en compte dans le coût d'acquisition et donc le goodwill.

2.4.2 Acquisitions à conditions avantageuses

Lorsque la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de la société acquise à la date d'acquisition excède le prix d'acquisition augmenté du montant de la participation ne donnant pas le contrôle, le *goodwill* négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

2.4.3 Transactions concernant les participations ne donnant pas le contrôle

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle, en l'absence de prise ou de perte de contrôle, sont comptabilisées en capitaux propres. Notamment, lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée par le Groupe, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés acquise est enregistré en capitaux propres – part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale (y compris le *goodwill*) reste inchangée.

Avant le 1^{er} septembre 2009, un *goodwill* était comptabilisé lors de l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition de ces participations à la date de transaction par rapport à leur valeur comptable.

2.4.4 Ajustements et/ou compléments de prix

Depuis le 1^{er} septembre 2009, les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable. Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement du goodwill uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat sauf lorsque la contrepartie transférée constitue un instrument de capitaux propres.

2.4.5 Regroupement d'entreprises réalisé par étapes

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation que le Groupe détenait précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée, au moment de la prise de contrôle de cette entreprise, à la juste valeur par le compte de résultat. Pour la détermination du *goodwill* à la date d'obtention du contrôle, la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le prix payé) est augmentée de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe.

2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément du *goodwill*. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles, sauf certaines marques dont la durée d'utilité n'est pas limitée, sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	3-7 ans
Logiciels	3-5 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Relations clientèle	3-20 ans
Autres immobilisations incorporelles	3-20 ans

Les marques acquises dont la durée de vie est déterminée sont amorties, sur une durée généralement inférieure à dix ans. Certaines marques, pour lesquelles le Groupe estime que la période pendant laquelle elles pourront être utilisées n'est pas limitée, notamment sur la base de critères de pérennité et de notoriété, ne font pas l'objet d'amortissement.

Compte tenu des caractéristiques juridiques des baux commerciaux français, les droits au bail sont considérés comme ayant une durée de vie indéterminée et ne font pas l'objet d'amortissement.

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être

évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

2.7 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location est constatée à l'actif de l'état consolidé de la situation financière au commencement du contrat de location;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

2.8 DEPRECIATION D'ACTIFS

2.8.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

2.8.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les goodwills et les autres actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée (tels que les marques) font l'objet de tests de dépréciation des l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

2.8.2.1 UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT ou par groupe d'UGT au plus petit niveau auquel les *goodwills* sont suivis par le Groupe. Ce niveau est déterminé comme étant généralement l'un des deux principaux secteurs d'activité du Groupe avec un découpage par zone géographique en ce qui concerne l'activité Services sur Site. Les tests de dépréciations des *goodwills* ne sont pas réalisés à un niveau supérieur au secteur d'activité avant regroupement pour les besoins de l'information sectorielle (voir note 3).

Les actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT incluent :

- le goodwill qui leur est affecté dans la mesure où l'UGT ou le groupe d'UGT est susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises;
- les autres immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les investissements clients et le besoin en fonds de roulement net

2.8.2.2 INDICES DE PERTES DE VALEUR

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

2.8.2.3 METHODE DE DETERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel le Groupe serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation; et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession in fine d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT ou groupes d'UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent des plans d'activité et d'une valeur terminale calculée en extrapolant les données de la dernière année. Les plans d'activité sont établis généralement sur un à trois ans par le management mais peuvent être, le cas échéant étendus sur une durée maximale de cinq ans.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété le résultat opérationnel en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital calculé pour le Groupe, majoré pour certaines UGT ou groupes d'UGT, d'une prime pour tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.9.

2.8.2.4 COMPTABILISATION DES PERTES DE VALEUR

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

2.8.3 Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur, sur un actif autre qu'un *goodwill*, ne peut être reprise que s'il existe des indicateurs que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Le montant de la reprise éventuelle est alors basé sur des nouvelles estimations de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabllisée.

2.9 INVESTISSEMENTS CLIENTS

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe peut réaliser des contributions financières. Il peut s'agir, par exemple de participations au financement de matériels et aménagements de locaux des clients nécessaires à la réalisation de ses prestations ou autres participations financières qui sont récupérées sur la durée du contrat. La durée d'amortissement est généralement inférieure à 10 ans mais elle peut s'étendre au-delà en fonction de la durée du contrat. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé en déduction du revenu sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

2.10 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

2.11 CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant de la dépréciation enregistrée dans le compte de résultat.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

2.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière du Groupe à la date de transaction qui correspond à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont généralement déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

2.12.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories :

- les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés en autres éléments du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition;
- les prêts et créances regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur puis ultérieurement comptabilisés au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée;
- les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier.

2.12.2 Instruments financiers dérivés

La politique du Groupe est de financer majoritairement ou autant que possible les acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en autres éléments du résultat global pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent. La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Les valeurs de marché des instruments dérivés sont généralement déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

2.12.3 Engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a consolidé les engagements donnés concernant des rachats de participations ne donnant pas le contrôle par la constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. Le Groupe a comptabilisé les engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle conclus dans le cadre de regroupements d'entreprises de la façon suivante :

- comptabilisation de la dette relative à ces engagements dans les autres dettes financières pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat :
- · annulation des participations ne donnant pas le contrôle correspondantes ;
- · et constatation d'un goodwill complémentaire pour le solde.

2.12.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

2.13 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour un montant connu de trésorerie avec un risque négligeable de changement de valeur.

2.14 COUTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt sont incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé qualifié. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15 ACTIONS PROPRES

Les actions de la société Bellon SA détenues par Bellon SA et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

2.16 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale (hors impôts sur les résultats) liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

2.17 AVANTAGES AU PERSONNEL

2.17.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

2.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

- · les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- · la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salairés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation ou le taux d'actualisation).

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, l'écart entre le rendement des actifs de régime et le produit inclus en résultat financier au titre des actifs de régime ainsi que, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies n'ont aucune incidence sur le compte de résultat.

La modification du niveau de prestation d'un régime existant ou la création d'un nouveau régime à prestation définie constitue des coûts des services passés reconnus immédiatement en résultat.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la sulvante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif de l'état consolidé de la situation financière lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture;
- les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif de l'état consolidé de la situation financière lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut excéder la valeur actualisée de tout avantage disponible sous la forme de remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime;
- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
 - les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que, le cas échéant, le coût des services passés et les effets des liquidations de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel,
 - le coût (produit) financier sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies calculé en appliquant au passif (à l'actif) net le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies au début de l'exercice.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

2.17.3 Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels et les coûts des services passés dus à la modification d'un régime existant ou à la création d'un nouveau régime sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

2.18 CHEQUES ET CARTES DE SERVICES A REMBOURSER

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

2.19 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions de Sodexo SA et qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués à la date d'octroi.

Le Groupe réexamine annuellement le nombre d'options potentiellement exerçables dont l'acquisition est attendue ainsi que le nombre d'actions attribuées gratuitement qui seront probablement livrées au regard des conditions d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les caractéristiques des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 4.21.

2.20 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé ;

- la comptabilisation initiale des goodwills;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global sont comptabilisés respectivement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur différences temporelles et reports déficitaires (après imputation des impôts différés passifs) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.21 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

2.22 COMPTE DE RESULTAT

2.22.1 Présentation du compte de résultat par destination

Le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- · les charges administratives et commerciales ; et
- les autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent notamment les amortissements et éventuelles pertes de valeur relatives aux relations clientèles et aux marques, les éventuelles pertes de valeur des *goodwills*, les résultats de cession des immobilisations corporelles, incorporelles et des filiales consolidées.

La quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises mises en équivalence est incluse dans le sous-total « Résultat opérationnel après quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe » ou en dessous de cet agrégat dans le résultat avant impôt en fonction de la nature des activités exercées par chacune des entités concernées.

2.22.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- pour les Services sur Site, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent;
- pour les Services Avantages et Récompenses, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue/reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de services de restauration et des autres services sur Site, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

En ce qui concerne les Services Avantages et Récompenses, les commissions reçues des clients sont comptabilisées lors de l'émission des chèques et leur envoi au client ou lorsque les cartes sont créditées; les commissions reçues des affiliés sont comptabilisées lors du remboursement des chèques ou l'utilisation des cartes. Les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés sont enregistrés en tenant compte de leur date d'expiration et du délai de présentation des titres par les affiliés au remboursement.

2,22.3 Impôts sur les résultats

Suite à l'instauration de la contribution économique territoriale (CET) applicable aux filiales françaises dans le cadre de la loi de finance pour 2010, le Groupe a opté pour la comptabilisation en impôts sur les résultats de la part de la CET relevant de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Les crédits d'impôt qui n'interviennent pas dans la détermination du résultat fiscal et qui sont toujours remboursés par l'État, lorsqu'ils n'ont pas été imputés sur l'impôt sur les sociétés, y compris le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) introduit en France par la 3^e loi de finances rectificative pour 2012, sont comptabilisés en tant que subventions, en déduction des charges auxquelles ils se rapportent.

2.22.4 Programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts

Au début de l'exercice 2012-2013, le Groupe s'est engagé dans un programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts sur une période d'environ 18 mois close le 28 février 2014 afin de renforcer sa compétitivité. Les charges liées à ce programme sont présentées dans les différentes rubriques de charges opérationnelles du compte de résultat, selon les fonctions concernées et dans une colonne « éléments non alloués » dans l'information sectorielle. Il s'agit principalement des coûts nets de sortie de contrats (y compris des pertes de valeur sur des actifs dédiés à ces contrats et, le cas échéant, des pertes et des provisions pour contrats déficitaires) ainsì que des coûts de réorganisation.

2.23 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

3. SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe ont été suivies par les principaux décideurs opérationnels comme suit : « Services sur Site » et « Services Avantages et Récompenses ». Au sein de l'activité « Services sur Site », les structures sont organisées par grandes zones géographiques.

Les secteurs opérationnels présentés sont principalement issus de secteurs opérationnels ayant des activités présentant des caractéristiques économiques semblables et notamment des taux de marge opérationnelle similaires à long terme.

Le secteur présenté Services sur Site Reste du Monde regroupe trois secteurs opérationnels : Services sur Site Amérique latine, Services sur Site en Afrique, Moyen-Orient, Asie, Australie et Services sur Site Chine. Ces trois secteurs opérationnels intègrent des pays et régions qui sont situés dans des zones économiques émergentes et présentent ainsi certains facteurs économiques communs. De plus, aucun de ces secteurs opérationnels ne dépasse les critères quantitatifs de présentation séparée stipulés au paragraphe 13 de la norme IFRS 8.

Les secteurs opérationnels présentés sont les suivants :

- l'activité « Services sur Site » détaillée selon les zones géographiques suivantes :
 - Amérique du Nord,
 - Europe continentale,
 - Royaume-Uni et Irlande,
 - · Reste du monde ; et
- · l'activité « Services Avantages et Récompenses ».

Aucun client du Groupe ni aucun contrat ne contribuent à plus de 2 % du chiffre d'affaires consolidé.

3.1 PAR SECTEUR D'ACTIVITE

		Service	s sur Site							
Exercice 2014-2015 (en millions d'euros)	Amérique du Nord	Europe continentale		ďu	Total	Services Avantages et Récompenses		Éliminations	Éléments non alloués	Tota
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	7 972	5 686	1 832	3 504	18 994	821				19 815
Ventes interactivités (Groupe)		-				6		(6)		
TOTAL	7 972	5 686	1 832	3 504	18 994	827		(6)		19 815
Résultat opérationnel (1)	499	238	94	161	992	285	(133)	(6)	-	1 138
Quote-part dans les résultats des autres entreprises mises en équivalence		•								7
Résultat financier										(126)
Impôts sur les résultats										(321)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle										480
PART DU RESULTAT NET REVENANT AU GROUPE				r					,	218
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	49	107	30	40	226	31	20			277
Autres charges sans impact en trésorerie	9	8	2	4	23	3	12			38
(1) Y compris la quote-part	dans les résu	iltats des entrep	rises mises er	ı équivale	nce dan	s le prolongement d	de l'activité d	lu Groupe.		

	Services sur Site									
Exercice 2013-2014 (en millions d'euros)	Amérique du Nord	Europe continentale		du		Services Avantages et Récompenses		Éliminations	Éléments non alloués ⁽²⁾	Tota
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	6 759	5 702	1 483	3 327	17 271	745				18 016
Ventes interactivités (Groupe)						6		(6)		
TOTAL	6 759	5 702	1 483	3 327	17 271	751		(6)		18 016
Résultat opérationnel (1)	358	231	66	140	795	268	(97)	(6)	(27)	933
Quote-part dans les résultats des autres entreprises mises en équivalence					·					8
Résultat financier										(206)
Impôts sur les résultats										(265)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle										336
PART DU RESULTAT NET REVENANT AU GROUPE										134
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	47	98	20	41	206	31	17		(4)	250
Autres charges sans impact en trésorerie	6	5	2	3	16	2	10			28

PAR PAYS SIGNIFICATIF 3.2

L'activité du Groupe est dispersée sur 80 pays dont deux ayant un chiffre d'affaires représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé : la France (son pays de domiciliation) et les États-Unis. Le chiffre d'affaires et les actifs non courants de ces pays sont les suivants:

Au 31 août 2015 (en millions d'euros)	France	États-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 796	7 588	9 431	19 815
Actifs non courants (1)	1 298	3 277	2 515	7 090

Au 31 août 2014 (en millions d'euros)	France	États-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 827	6 385	8 804	18 016
Actifs non courants (1)	1 290	2 715	2 612	6 617

⁽¹⁾ Immobilisations corporelles, goodwills, autres immobilisations incorporelles, investissements clients.

⁽²⁾ Correspondant aux coûts enregistrés dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts (voir note 2.22.4).

3.3 PAR SERVICE

Le chiffre d'affaires par service se décompose comme suit :

2014-2015	2013-2014
13 356	12 327
5 638	4 944
18 994	17 271
827	751
(6)	(6)
19 815	18 016
	13 356 5 638 18 994 827 (6)

4. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 AOUT 2015

4.1 CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE

(en millions d'euros)	2014-2015	2013-2014 ⁽³⁾
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(253)	(263)
Charges de personnel		
Salaires	(7 359)	(6 589)
Autres charges de personnel (1)	(2 137)	(1 960)
Achats consommables et variations de stocks	(5 716)	(5 332)
Autres natures de charges (2)	(3 219)	(2 945)
TOTAL	(18 684)	(17 089)

⁽¹⁾ Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.16), aux régimes de retraites à contribution définie (note 4.16), aux stock-options et actions attribuées gratuitement (note 4.21).

4.2 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en millions d'euros)	2014-2015	2013-2014
Coût de l'endettement brut (1)	(174)	(186)
Produits générés par la trésorerie ou équivalents	22	16
Coût de l'endettement net	(152)	(170)
Produits générés par les prêts et créances au coût amorti	5	4
Autres produits financiers	12	•
Autres charges financières	(6)	(4)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	(12)	(6)
Coût financier net sur le passif net au titre des régimes à prestations définies	(9)	(7)
Ajustement monétaire lié au traitement de l'hyper inflation	(7)	(8)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture	28	(5)
Autres	15	(10)
Charges et produits financiers, net	(126)	(206)
Dont produits financiers	82	20
Dont charges financières	(208)	(226)

⁽¹⁾ Le coût de l'endettement brut correspond à la charge d'intérêts relative aux passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les intérêts relatifs aux instruments financiers de couverture.

⁽²⁾ Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (318 millions d'euros pour l'exercice 2014-2015, 288 millions d'euros pour l'exercice 2013-2014), les honoraires, les autres achats consommés, les frais de sous-traitance et frais de déplacements.

⁽³⁾ Dont 27 millions d'euros de coûts enregistrés au cours de l'exercice 2013-2014 dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts.

4.3 IMPOT SUR LES RESULTATS

4.3.1 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(en millions d'euros)	2014-2015	2013-2014
Résultat avant impôt	1 019	735
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(14)	(14)
Résultat comptable avant impôt	1 005	721
Taux d'impôt de Sodexo SA (1)	38,0 %	38,0 %
Charge d'impôt théorique	(382)	(274)
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	68	_ 55
Contribution additionnelle sur les dividendes versés	(8)	(7)
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	30	17
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+)	(7)	(17)
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	7	. 1
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(25)	(31)
Charge d'impôt réelle	(317)	(256)
Retenues à la source	(4)	(9)
TOTAL IMPOT SUR LES RESULTATS	(321)	(265)

⁽¹⁾ Le taux d'impôt tient compte de la contribution exceptionnelle, instaurée en décembre 2011, pour les exercices clos entre le 31 août 2012 et le 31 août 2016, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires (ou celui du groupe d'intégration fiscale auquel elle appartient) est supérieur à 250 millions d'euros.

4.3.2 Ventilation de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	2014-2015	2013-2014
Charge d'impôt exigible	(329)	(256)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	4	1
Provisions pour risques fiscaux	1	(1)
Utilisation de crédits d'impôts, déficits fiscaux, différences temporelles reportables	(13)	(32)
Sous-total impôts exigibles	(337)	(288)
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	15	15
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	4	2
Utilisation de crédits d'impôts, déficits fiscaux et pertes reportables	1	15
Sous-total impôts différés	20	32
CHARGE D'IMPOT REELLE	(317)	(256)

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence passe de 36,8 % pour l'exercice 2013-2014 à 31,9 % pour l'exercice 2014-2015.

4.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4.4.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeurs nettes au 31 août 2013	86	381	73	540
Augmentations de l'exercice	5	137	63	205
Diminutions de l'exercice	(5)	(15)	(5)	(25)
Entrées de périmètre	6			6
Sorties de périmètre			(1)	(1)
Dotations aux amortissements	(13)	(146)	(19)	(178)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat		7		7
Écarts de conversion	1			1

Autres variations	1	28	(29)	
Valeurs nettes au 31 août 2014	81	392	82	555
Augmentations de l'exercice	9	205	19	233
Diminutions de l'exercice	(4)	(11)	(5)	(20)
Entrées de périmètre		11		11
Sorties de périmètre	(3)	(1)	•	(4)
Dotations aux amortissements	(2)	(171)	(13)	(186)
Écarts de conversion	2	6	2	10
Autres variations	(11)	34	(28)	(5)
Valeurs nettes au 31 août 2015	72	465	57	594

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Valeurs brutes	1 834	1 691
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 240)	(1 136)
Valeurs nettes	594	555

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs sont comptabilisés en coûts des ventes ou en charges administratives et commerciales.

4.4.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau. Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

		In	nmobilisations	
Valeurs nettes (en millions d'euros)	Constructions	Matériels et installations	en cours et autres	Total
31 août 2013	7	38	1	46
31 août 2014	7	14		21
31 août 2015	6	14		20

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Valeurs brutes	49	59
Amortissements et dépréciations cumulés	(29)	(38)
Valeurs nettes	20	21

L'échéancier des paiements sur les contrats de location financement figure en note 4.14.5.

4.5 GOODWILLS

La variation des goodwills regroupés par secteur d'activité au cours de l'exercice se présente de la façon suivante :

(en millions d'euros)		Au 31 août 2014	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de conversion	Autres variations	Au 31 août 2015
Services sur Site	Brut	2 226	- 6		391		2 623
Amérique du Nord	Dépréciations						
Services sur Site	Brut	597			55		652
Royaume-Uni et Irlande	Dépréciations				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Services sur Site	Brut	1 055		(2)	(6)		1 047
Europe continentale	Dépréciations						
Services sur Site	Brut	509			(76)		433
Reste du monde	Dépréciations					···	
Services Avantages	Brut	584	53		(92)		545
et Récompenses	Dépréciations	(2)					(2)
-	Brut	206					206
Sodexo	Dépréciations						
	Brut	2		•			2
Autres	Dépréciations						
	BRUT	5 179	59	(2)	272		5 508
TOTAL	DEPRECIATIONS	(2)					(2)

Au cours de l'exercice 2014-2015, de nouveaux *goodwills* ont été constatés, notamment suite à la prise de contrôle à 100 % de Motivcom plc au Royaume-Uni.

La variation des goodwills regroupés par secteur d'activité au cours de l'exercice 2013-2014 se présente de la façon suivante :

(en millions d'euros)		Au 31 août 2013	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de conversion	Autres variations	Au 31 août 2014
Services sur Site	Brut	2 216	2		8		2 226
Amérique du Nord	Dépréciations						
Services sur Site	Brut	557			40		597
Royaume-Uni et Irlande	Dépréciations						
Services sur Site	Brut	982	79		(6)		1 055
Europe continentale	Dépréciations						
Services sur Site	Brut	485			24		509
Reste du monde	Dépréciations						
Services Avantages	Brut	563	6		11	4	584
et Récompenses	Dépréciations	(2)				•	(2)
	Brut	206					206
Sodexo	Dépréciations				•	•	
-	Brut	2					2
Autres	Dépréciations	-					
	BRUT	5 011	87		77	4	5 179
TOTAL	DEPRECIATIONS	(2)					(2)

Au cours de l'exercice 2013-2014, de nouveaux *goodwills* ont été constatés, notamment suite à la prise de contrôle à 100 % du groupe Crèche Attitude en France.

4.6 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des autres immobilisations incorporelles au cours des exercices 2013-2014 et 2014-2015.

		Relations clientèle, marques et autres	
(en millions d'euros)	Licences et logiciels	incorporels	Tota
Valeurs nettes au 31 août 2013	109	419 (1)	528
Augmentations de l'exercice	41	5	46
Diminutions de l'exercice	(2)		(2)
Entrées de périmètre		22	2.2
Dotations aux amortissements	(40)	(34)	(74)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(5)	(5)
Écarts de conversion		12	12
Autres variations	3	(6)	(3)
Valeurs nettes au 31 août 2014	111	413 ⁽¹⁾	524
Augmentations de l'exercice	57	5	62
Diminutions de l'exercice		(1)	(1)
Entrées de périmètre		20	20
Dotations aux amortissements	(45)	(39)	(84)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(7)	(7)
Écarts de conversion	2	(14)	(12)
Autres variations	18	(15)	3
Valeurs nettes au 31 août 2015	143	362 ⁽¹⁾	505

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Valeurs brutes	1 063	1 032
Amortissements et dépréciations cumulés	(558)	(508)
Valeurs nettes	505	524

Les amortissements et pertes de valeurs sont comptabilisés en coût des ventes ou en charges commerciales et administratives à l'exception des amortissements et pertes de valeur portant sur les relations clientèle et les marques qui sont enregistrés en autres charges opérationnelles.

4.7 INVESTISSEMENTS CLIENTS

(en millions d'euros)	2014-2015	2013-2014
Investissements au 1er septembre	361	288
Augmentations de l'exercice	139	129
Diminutions de l'exercice	(77)	(61)
Écarts de conversion	62	5
Investissements au 31 août	485	361

4.8 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

Lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de payer pour le compte de l'entreprise mise en équivalence, les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les entreprises mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif de l'état consolidé de la situation financière (cf. note 4.17). Au cours des exercices 2013-2014 et 2014-2015, les participations dans les entreprises mises en équivalence ont évolué comme suit :

		2014-2015			2013-2014	
(en millions d'euros)	Co- entreprises	Entreprises associées	Total	Co- entreprises	Entreprises associées	Tota
Au 1er septembre	43	4	47	56	4	60
Valeurs positives	56	4 .	60	73	5	78
Valeurs négatives	(13)		(13)	(17)	(1)	(18)
Résultat de l'exercice	11	3	14	13	1	14
Éléments du résultat global (1)	3		3			
Distribution de l'exercice	(8)	(1)	(9)	(11)	(1)	(12)
Variations de périmètre				(14)		(14)
Écarts de conversion	5		5	(1)		(1)
Autres mouvements	1		1			
AU 31 AOUT	55	6	61	43	4	47
Valeurs positives	65	6	71	56	4	60
Valeurs négatives	(10)	•	(10)	(13)		(13)

4.9 **DEPRECIATION D'ACTIFS**

Les dépréciations cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels, y compris les goodwills, s'élèvent à 50 millions d'euros au 31 août 2015 (43 millions d'euros au 31 août 2014). La dotation nette de l'exercice s'élève à 7 millions d'euros (2 millions d'euros de reprise nette sur l'exercice précédent).

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2015 suivant les principes définis en note 2.8.2 de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues, en fonction des perspectives macroéconomiques des zones géographiques dans lesquelles opèrent les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe, sont les suivantes (les éventuelles pertes de valeur sont enregistrées en autres charges opérationnelles) :

	201	2015		
	•	Taux		Taux
Zone économique		de croissance à long terme (2)	Taux d'actualisation (1)	de croissance à long terme (2)
Europe continentale	8,7 %	1,75 %	9,0 %	2,0 %
Amérique du Nord	7,9 %	2,0 %	8,2 %	2,5 %
Royaume-Uni et Irlande	7,9 %	2,1 %	8,2 %	2,3 %
Amérique latine	10,6 %	4,0 %	10,9 %	4,0 %
Reste du monde (hors Amérique latine)	9,4 %	3,0 %	9,2 %	3,3 %
Services Avantages et Récompenses	9,9 %	3,4 %	10,2 %	3,6 %

⁽¹⁾ Le taux d'actualisation défini par le Groupe a été majoré pour certaines zones afin de tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant

Le taux de croissance à long terme est utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres des plans du management

Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

L'analyse de sensibilité à une variation du taux d'actualisation ou à une variation du taux de croissance n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une UGT ou groupe d'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. En effet, les résultats des tests de dépréciation montrent que même une augmentation de 200 points de base du taux d'actualisation ou une diminution de 200 points de base du taux de croissance à long terme ne conduirait pas à une dépréciation des actifs testés pour chaque UGT ou groupe d'UGT testés.

Le Groupe a également procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles afin d'identifier si une diminution de 5 % des cash flows nets prévisionnels sur l'horizon des plans d'activité du management ainsi que sur le flux terminal conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2015. Ces analyses n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation pour aucune des UGT ou groupes d'UGT.

Le Groupe reste particulièrement attentif aux évolutions économiques en Amérique latine, qui représente environ 10% de son chiffre d'affaires pour l'exercice 2014-2015, et notamment au Brésil où le PIB devrait reculer de l'ordre de 3% en 2015 (source : Fonds Monétaire International) et pourrait poursuivre son recul sur l'année 2016. Il en a été tenu compte dans les plans d'activité établis par le management mais les résultats réels pourraient différer des estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

4.10 ACTIFS FINANCIERS

4.10.1 Actifs financiers courants et non courants

	Au 31 ao	ût 2015	Au 31 août 2014	
(en millions d'euros)	Courants	Non courants	Courants	Non courants
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de participation				
Valeurs brutes	•••	13	··	10
Dépréciations		(2)		(2)
Valeurs nettes		11		8
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses				
Valeurs brutes	739		758	
Dépréciations				
Valeurs nettes	739		758	
Prêts et créances				<u> </u>
Créances rattachées à des participations				
Valeurs brutes		32		38
Dépréciations		(1)		(1)
Valeurs nettes		31		37
Prêts et dépôts				
Valeurs brutes	26	55	9	54
Dépréciations	(2)	(8)	(1)	(10)
Valeurs nettes	24	47	8	44
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	763	89	766	89
Valeurs brutes	765	100	767	102
Dépréciations	(2)	(11)	(1)	(13)
Valeurs nettes	763	89	766	89

FONDS RESERVES

Les fonds réservés, inclus pour 439 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (262 millions d'euros), en Inde (70 millions d'euros), en Roumanie (39 millions d'euros) et en Belgique (23 millions d'euros). Ces fonds réservés restent la propriété du Groupe Sodexo mais ils font l'objet de restriction quant à leur utilisation, ils ne peuvent être utilisés pour autre chose que le remboursement des affiliés et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.

4.10.2 Variation des actifs financiers courants et non courants

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2014 (Aug./Dim. de l'exercice	Variations Dépréciations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de conversion et autres	Au 31 août 2015
Actifs financiers disponibles à la vente	766	23	13	(1)	(51)	750
Prêts et créances	89	7			6	102
TOTAL	855	30	13	(1)	(45)	852

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2013 (Aug./Dim. de l'exercice D	épréciations	Variations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de conversion et autres	Au 31 août 2014
Actifs financiers disponibles à la vente	735	72				(41)	766
Prêts et créances	91	. (1)	(6)			5	89
TOTAL	826	71	(6)			(36)	855

4.11 CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

(en millions d'euros)	Au 3	1 août 2015		Au 3	Au 31 août 2014	
	Valeurs brutes Dép	oréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes Dér	oréciations	Valeurs nettes
Autres actifs non courants	22		22	16		16
Avances et acomptes versés sur commandes	16		16	5		5
Clients et comptes rattachés	3 416	(106)	3 310	3 300	(129)	3 171
Autres créances d'exploitation	365	(4)	361	322	(5)	317
Charges constatées d'avance	199		199	130		130
Créances diverses hors exploitation	26		26	4		4
CLIENTS ET AUTRES CREANCES	4 022	(110)	3 912	3 761	(134)	3 627

La répartition des créances clients et comptes rattachés au 31 août 2015 et au 31 août 2014 par maturité s'établit de la façon suivante :

·	Au 31 ao	ût 2015	Au 31 août 2014		
Répartition des créances clients échues au 31 août :	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation	
Terme échu depuis moins de 3 mois	522	(4)	479	(7)	
Terme échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	55	(9)	62	(22)	
Terme échu depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois	127	(22)	113	(25)	
Terme échu depuis plus de 12 mois	72	(62)	77	(66)	
TOTAL DES CREANCES CLIENTS ECHUES AU 31 AOUT	776	(97)	731	(120)	
TOTAL DES CREANCES NON ECHUES AU 31 AOUT	2 640	(9)	2 569	(9)	
TOTAL DES CREANCES CLIENTS AU 31 AOUT	3 416	(106)	3 300	(129)	

Au cours des périodes présentées le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients. Par ailleurs et compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration significative de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées.

4.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Valeurs mobilières de placement	362	814
Disponibilités	1 713	1 977
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	2 075	2 791
Découverts bancaires	(39)	(61)
TOTAL	2 036	2 730

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Bons de caisse	188	282
Dépôts à terme	148	199
Obligations cotées		8
SICAV et autres	26	325
Valeurs mobilières de placement	362	814

Environ 83 % de la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe et des fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses sont placés auprès d'établissements financiers ayant un rating A-1 ou A-2.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la clôture sont libres de toute restriction.

4.13 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les opérations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (part du Groupe) se détaillent comme suit :

		2014-2015			2013-2014			
(en millions d'euros)	Variation de l'exercice (avant impôt)	(Charge) Produit d'impôt	Variation de l'exercice (après impôt)	Variation de l'exercice (avant impôt)	(Charge) Produit d'impôt	Variation de l'exercice (après impôt)		
Actifs financiers disponibles à la vente								
Couverture des flux de trésorerie				(1)		(1)		
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	19	(4)	15	(26)	6	(20)		
Écart de conversion	13		13	13		13		
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (PART DU GROUPE)	32	(4)	28	(14)	6	(8)		

4.14 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

L'évolution des emprunts et dettes financières au cours des exercices 2014-2015 et 2013-2014 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2014	Augmentations R	temboursements	Actualisation et autres variations	Écarts de change	Variation de périmètre	Au 31 août 2015
Emprunts obligataires	2 014		(880)	(29)			1 105
Emprunts auprès des organismes financiers	2 351	354	(528)	24	278	5	2 484
Emprunts sur location- financement	14	6	(7)				13
Autres emprunts	13	1	(1)		(1)	6	18
TOTAL	4 392	361	(1 416)	(5)	277	11	3 620
Juste valeur nette des instruments dérivés	(6)	2	(2)	(37)	11		(32)
TOTAL INCLUANT LES INSTRUMENTS DERIVES	4 386	363	(1 418)	(42)	288	11	3 588

(en millions d'euros)	Au 31 août 2013	Augmentations F	Remboursements	Actualisation et autres variations	Écarts de change	Variation de périmètre	Au 31 août 2014
Emprunts obligataires	1 425	1 097	(500)	(8)			2 014
Emprunts auprès des organismes financiers	1 736	806	(230)	15	21	3	2 351
Emprunts sur location- financement	41	6	(33)				14
Autres emprunts	14	2	(3)				13
TOTAL	3 216	1 911	(766)	7	21	3	4 392
Juste valeur nette des instruments dérivés	(62)	(2)	2	19	33		(6)
TOTAL INCLUANT LES INSTRUMENTS DERIVES	3 154	1 909	(764)	25	54	3	4 386

4.14.1 Répartition des emprunts et dettes financières par devise

,	Au 31 ao	ût 2015	Au 31 août 2014		
(en millions d'euros)	Courants	Non courants	Courants	Non courants	
Emprunts obligataires					
Euros	9	1 096	918	1 096	
Total	9	1 096	918	1 096	
Emprunts auprès des organismes financiers (1)					
Dollars US	318	1 704	34	1 686	
Euros	6	452	152	479	
Autres monnaies	2	2			
Total	326	2 158	186	2 165	
Emprunts sur location-financement					
Euros	3	7	3	8	
Autres monnaies	1	2	1	2	
Total	4	9	4	10	
Autres emprunts (2)					
Euros	1	3	1	5	
Autres monnaies	3	11	3	4	
Total	4 .	14	4	9	
TOTAL HORS INSTRUMENTS DERIVES	343	3 277	1 112	3 280	
Juste valeur nette des instruments dérivés (3)	(30)	(2)	(18)	12	
TOTAL INCLUANT LES INSTRUMENTS DERIVES	313	3 275	1 094	3 292	

⁽¹⁾ Y compris les trois placements privés effectués par le Groupe Sodexo auprès d'investisseurs américains pour 360 millions de dollars, 600 millions de dollars et 1 100 millions de dollars.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la comptabilisation au coût historique (montant nominal) dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

4.14.2 Emprunts obligataires

4.14.2.1 EMPRUNT DE 880 MILLIONS D'EUROS - 2009

L'emprunt obligataire que Sodexo SA a émis le 30 janvier 2009 pour 650 millions d'euros et qui a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros le 24 juin 2009 a été remboursé le 30 janvier 2015.

4.14.2.2 EMPRUNTS DE 500 ET 600 MILLIONS D'EUROS - 2014

Le 24 juin 2014, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire structuré en deux tranches :

- 600 millions d'euros remboursable au pair le 24 janvier 2022 et portant intérêt à un taux annuel de 1,75 %. Le coupon est payable le 24 ianvier de chaque année ;
- 500 millions d'euros remboursable au pair le 24 juin 2026 et portant intérêt à un taux annuel de 2,50 %. Le coupon est payable le 24 juin de chaque année.

Le taux effectif de ces emprunts ressort à 1,79 % sur la tranche de 600 millions d'euros et 2,54 % sur la tranche de 500 millions d'euros.

Le montant des intérêts courus relatifs à cet emprunt s'élève à 9 millions d'euros au 31 août 2015.

Aucun des emprunts obligataires ne comporte de covenants financiers.

4.14.3 Autres emprunts auprès des organismes financiers

4.14.3.1 PRET DE 70 MILLIONS D'EUROS AUPRES DE CALYON (2007)

Le 23 Juillet 2007, Bellon SA a signé un contrat de prêt de 70 millions d'euros avec Calyon. Ce prêt qui portait intérêt à 5,49% par an a été remboursé le 31 Juillet 2014.

4.14.3.2 VENTE A TERME D'ACTIONS AVEC COUVERTURE DU COURS DE L'ACTION AVEC NATIXIS (2011)

Le 15 Novembre 2011 Bellon SA a signé deux Equity Linked Swaps (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) avec Natixis pour un montant total de 300 millions d'euros. Ces deux ELS d'un montant de 150 millions chacun ont une date de commencement fixée au 4 Juillet 2012 et une date d'échéance respective au 4 Juillet 2015 et 4 Juillet 2017. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. Une couverture de taux d'intérêt a également été mise en place qui porte les taux d'intérêts respectivement à 3,875% pour l'ELS d'une durée de 3 ans et 4,89% pour l'ELS d'une durée de 5 ans.

⁽²⁾ Dont 9 millions d'euros au 31 août 2015 (4 millions d'euros au 31 août 2014) correspondent à des dettes reconnues sur des engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales.

Décrits en note 4.15.

Bellon SA a remboursé à échéance, le 4 Juillet 2015, l'ELS pour un montant de 150 millions d'euros et par anticipation, le 10 juillet 2015, l'ELS venant à échéance en Juillet 2017 pour un montant de 150 millions d'euros. Les swaps de taux ont été résiliés.

4.14.3.3 VENTE A TERME D'ACTIONS AVEC COUVERTURE DU COURS DE L'ACTION AVEC NATIXIS (2015)

Le 10 juillet 2015, Bellon SA a signé avec Natixis un ELS (Equity Linked Swap) (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) d'un montant de 200 millions d'euros à échéance au 15 juillet 2020. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. En juillet 2015, une couverture de taux d'intérêt a été mise en place qui porte le taux d'intérêt à 2,385% pendant la durée de l'emprunt.

4,14,3.4 VENTE A TERME D'ACTIONS AVEC COUVERTURE DU COURS DE L'ACTION AVEC CACIB (2012)

Le 30 Août 2012, Bellon SA a signé avec Cacib un ELS (Equity Linked Swap) (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) d'un montant de 70 millions d'euros à échéance au 4 Août 2016. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. En Novembre 2012, une couverture de taux d'intérêt a été mise en place qui porte le taux d'intérêt à 2,965% pendant la durée de l'emprunt.

Cet emprunt a été remboursé par anticipation le 22 juin 2015. Le sous-jacent du swap de taux à échéance au 1er août 2016 est maintenant de 70 Millions d'euros de l'ELS CACIB (2015) décrit ci-dessous.

4.14.3.5 VENTE A TERME D'ACTIONS AVEC COUVERTURE DU COURS DE L'ACTION AVEC CACIB (2015)

Le 19 juin 2015, Bellon SA a signé avec Cacib un ELS (Equity Linked Swap) (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) d'un montant de 150 millions d'euros à échéance au 21 juin 2019. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. En juillet 2015, une couverture de taux d'intérêt a été mise en place pour la période du 4 août 2016 au 21 juin 2019 qui porte le taux d'intérêt à 1,51 % sur cette période.

4.14.3.6 VENTE A TERME D'ACTIONS AVEC COUVERTURE DU COURS DE L'ACTION AVEC SOCIETE GENERALE (2015)

Le 10 juillet 2015, Bellon SA a signé avec Société Générale un ELS (Equity Linked Swap) (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) d'un montant de 150 millions d'euros avec une date de commencement au 10 septembre 2015 et une échéance au 15 juillet 2018. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. Une couverture de taux d'intérêt a été mise en place et porte le taux d'intérêt à 1,203 % pendant la durée de l'emprunt.

4.14.3.7 EMPRUNTS DE 165 MILLIONS DE DOLLARS US ET L'EQUIVALENT EN EUROS DE 50 MILLIONS DE DOLLARS US

Le 26 Juin 2012 Bellon SA a emprunté 165 Millions de dollars auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt a été souscrit à un taux d'intérêts de 5,20% sur le dollar et remboursable en totalité en février 2022 avec un amortissement de la dette commençant en février 2016. Une couverture de taux de change a été mise en place avec trois banques (CACIB, Natixis et Société Générale):

- une tranche de 82,5 millions de dollars US auprès de CACIB au taux de 4,93%
- une tranche de 49,5 millions de dollars US auprès de Natixis au taux de 4,985%
- une tranche de 33 millions de dollars US auprès de Société Générale au taux de 5,00%

Le 26 Juin 2012 Bellon SA a emprunté l'équivalent en euros de 50 Millions de dollars auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt a été souscrit à un taux d'intérêts de 5,525% sur l'euro et remboursable en totalité en février 2022 avec un amortissement de la dette commençant en février 2016.

Les contrats ELS souscrits auprès de Natixis en juillet 2015, CACIB en juin 2015 et Société Générale en juillet 2015, ainsi que les emprunts auprès des investisseurs américains et les couvertures de change sont assortis d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernent notamment :

- Le niveau de participation de la société Bellon SA dans le capital de Sodexo ne doit pas être inférieur à 33,33% du capital et des droits de vote.
- Une personne ou un groupe de personnes agissant de concert (au sens de l'article L 233-10 du Code de commerce) autre que l'actionnaire de référence ne doit pas détenir, directement ou indirectement plus de 50% du capital des droits de vote de Bellon
- le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 2,5 au 31 août et 31 décembre de chaque année.
- le ratio « dividendes sur charges financières nettes » doit être supérieur à 1,1 chaque année.
- le montant des emprunts et dettes financières nettes doit être à tout moment inférieur à 1,1 milliard d'Euros
- la notation de Sodexo ne doit pas être inférieure à BBB-

Au 31 août 2015, la société Bellon SA a respecté ses engagements.

4.14.3.8 LIGNE DE CREDIT CONFIRME MULTIDEVISES DE JUILLET 2011

Le 18 juillet 2011, Sodexo SA a signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 600 millions d'euros plus 800 millions de dollars américains, avec une échéance fixée initialement au 18 juillet 2016 et qui avait été prorogée, en juillet 2013, jusqu'au 18 juillet 2018. Le 2 juillet 2015, cette ligne de crédit, dont le montant est désormais de 531 millions d'euros plus 709 millions de dollars américains, a été prorogée jusqu'au 2 juillet 2020. Cette échéance peut être prorogée à la demande de Sodexo SA et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'en juillet 2021, puis juillet 2022.

Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur les taux LIBOR et EURIBOR. Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers.

Au 31 août 2015, les tirages en cours portent sur la tranche en euros et s'élèvent à 65 millions d'euros (215 millions d'euros au 31 août 2014).

4.14.3.9 EMPRUNTS AUPRES D'INVESTISSEURS AMERICAINS

Le Groupe Sodexo a souscrit trois emprunts auprès d'investisseurs américains dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de souscription de l'emprunt	Nominal (en millions de dollars US)	Taux fixe	Échéance
29 septembre 2008	290	5,99 %	septembre 2015
	70	6,43 %	septembre 2018
TOTAL	360		
29 mars 2011	250	4,24 %	mars 2018
	. 225	4,85 %	mars 2021
	125	4,95 %	mars 2023
TOTAL	600		
4 mars 2014	150	2,71 %	mars 2019
	150	3,44 %	mars 2021
,	525	3,99 %	mars 2024
	175	4,14 %	mars 2026
	100	4,34 %	mars 2029
TOTAL	1 100		
TOTAL	´ 2 060	_	

Ces trois emprunts comprennent deux covenants financiers qui sont calculés par référence aux états consolidés du Groupe Sodexo :

- l'endettement net en excluant les fonds réservés de la trésorerie globale ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotation aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

En cas de non-respect de ces covenants, les prêteurs peuvent, à la majorité qualifiée, demander un remboursement anticipé de ces emprunts.

Au 31 août 2015, comme au 31 août 2014 et au 28 février 2015, ces covenants sont respectés par le Groupe.

4.14.4 Taux de financement

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des *swaps* de change.

Au 31 août 2015, près de 100 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 3,7 %. Au 31 août 2014, près de 100 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 4,3 %.

Les emprunts obligataires et les emprunts auprès des organismes financiers décrits ci-dessus comprennent des clauses usuelles de remboursement anticipé qui ne présentent pas, à la clôture de l'exercice, de risque significatif d'être exercées. Ces clauses de remboursement anticipé intègrent des clauses de défaut croisé ou de changement de contrôle qui s'appliquent sur l'ensemble des emprunts.

4.14.5 Échéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2015 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		6	3		1 096	1 105
Emprunts auprès des organismes financiers	288	28	10	942	1 216	2 484
Emprunts sur location financement		1	3	8	.1	13
Autres emprunts		1	3	14		18
TOTAL	288	36	19	964	2 313	3 620

Hors incidence des instruments dérivés décrite en note 4.15.

Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2015 Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		8	16	95	1 204	1 323
Emprunts auprès des organismes financiers	289	31	51	1 355	1 370	3 096
Emprunts sur location financement		1	3	9	1	14
Autres emprunts		1	3	15		19
Incidences des instruments dérivés hors ceux en place au sein des sociétés PPP	2	7	, 1	15		25
TOTAL	291	48	74	1 489	2 575	4 477

Au 31 août 2014 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		915	3		1 096	2 014
Emprunts auprès des organismes financiers	33	3	150	1 102	1 063	2 351
Emprunts sur location financement	1	1	2	9	1	14
Autres emprunts	1		3	9		13
TOTAL	35	919	158	1 120	2 160	4 392

Hors incidence des instruments dérivés décrite en note 4.15.

Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2014 Flux contractuels y compris le paiement		> 3 mois et	> 6 mois et			
des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		941	15	95	1 227	2 278
Emprunts auprès des organismes financiers	39	12	193	1 373	1 266	2 883
Emprunts sur location financement	1	1	3	9	2	16
Autres emprunts	1		3	9	1	14
Incidences des instruments dérivés hors ceux en place au sein des sociétés PPP	13	2	16	24	(1)	54
TOTAL	54	956	230	1 510	2 495	5 245

4.15 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La juste valeur des instruments dérivés financiers est la suivante :

O D.C 41 IEDO		
Qualification IFRS	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
	9	(22)
Trading	14	1
Trading	(5)	(23)
	(8)	(11)
Trading		
Trading	(8)	(11)
	31	39
Cash Flow Hedge	30	52
Trading	5	
Cash Flow Hedge	(3)	(13)
Trading	(1)	
	32	6
	Trading Trading Trading Trading Trading Cash Flow Hedge Trading Cash Flow Hedge	9 Trading 14 Trading (5) (8) Trading (8) Trading (8) Trading (8) 31 Cash Flow Hedge 30 Trading 5 Cash Flow Hedge (3) Trading (1)

⁽¹⁾ Correspondant à la couverture de taux venant fixer le taux d'intérêt des dettes synthétiques résultant des equily linked swaps tels que décrits dans la note 4.14.3

⁽²⁾ Correspondant à des cross currency swaps EUR-BRL d'un nominal total de 490 millions de BRL au 31 août 2014 et 220 millions de BRL au 31 août 2015, dont les intérêts courus sont présentés au passif pour un montant de 4 millions d'euros (13 millions d'euros au 31 août 2014).

La valeur nominale des instruments dérivés de change ainsi que leurs justes valeurs se répartissent par échéance comme suit :

		Au 31 ao	ût 2015		Au 31 août 2014			
(en millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Positions prêteuses de devises	108	85	42	235	69	92	62	223
Couronne tchèque/Euro	72	11		83	53	22		75
Zloty polonais/Euro	20			20	16			16
US dollar/Euro	16	74	42	132		70	62	132
Positions emprunteuses de devises	(75)	(81)	(17)	(173)	(188)	(111)	(22)	(321)
Livre sterling/Euro	(4)	(18)	(13)	(35)	(49)	(2)	(10)	(61)
Real brésilien/Euro	(58)	**		(58)	(128)	(50)		(178)
Couronne tchèque/Euro	(1)	(2)		(3)		(3)		(3)
Peso mexicain/Euro	(8)	(21)		(29)	(9)	(31)		(40)
Autres	(4)	(40)	(4)	(48)	(2)	(25)	(12)	(39)
TOTAL	33	4	25	62	(119)	(19)	40	(98)
Juste valeur	32	9	(1)	40	20	5	(8)	17

La « valeur nominale » représente le montant nominal des instruments de couverture de change y compris les montants vendus ou achetés à terme. Les montants en devises sont convertis au taux de clôture.

La variation de juste valeur, inscrite en autres éléments du résultat global, des instruments dérivés en couverture des flux de trésorerie (en millions d'euros) est la suivante :

Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2013	(30)
Variation de juste valeur de la période	(14)
Variation de juste valeur liée aux entreprises mises en équivalence (1)	
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	13
Total des variations enregistrées en autres éléments du résultat global	(1)
Écarts de conversion et autres	
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2014	(31)
Variation de juste valeur de la période	(5)
Variation de juste valeur liée aux entreprises mises en équivalence (1)	4
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	3
Total des variations enregistrées en autres éléments du résultat global	2
Écarts de conversion et autres	-
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2015	(29)
(1) Only and the second of the	- 1

⁽¹⁾ Certaines entités que le Groupe consolide selon la méthode de mise en équivalence ont mis en place des instruments de couverture de leur endettement à taux variable. La quote-part du Groupe dans la variation de juste valeur de ces instruments au cours de la période est donc rellétée dans le tableau ci-dessus.

Les impacts des instruments dérivés sur les états financiers sont décrits en note 5.1.

4.16 AVANTAGES A LONG TERME AU PERSONNEL

(3)	(0)
1-7	(3)
239	300
182	151
418	448
-	

4.16.1 Avantages postérieurs à l'emploi

4.16.1.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus et l'employeur n'aura pas à payer les cotisations supplémentaires au titre des exercices antérieurs ou de l'exercice en cours si l'organisme n'a pas suffisamment d'actifs).

Le montant des cotisations aux régimes à cotisations définies qui a été comptabilisé dans les charges opérationnelles s'élève à 386 millions d'euros pour l'exercice 2014-2015 (346 millions au cours de l'exercice 2013-2014).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

4.16.1.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au passif de l'état consolidé de la situation financière;
- au Royaume-Uni, les engagements, qui font l'objet d'une couverture par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé:
 - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,
 - · pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur,
 - il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1^{er} juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

Le plan de retraite au Royaume-Uni est régulièrement évalué par l'actuaire du fonds conformément à la législation britannique. Celle-ci exige une valorisation actuarielle formalisée tous les trois ans et que tout déficit identifié lors de cette évaluation soit géré selon un accord mutuel entre les fiduciaires du fonds (le *Trustee* du plan de pensions) et Sodexo UK. Une consultation avec les membres du plan de retraite en vue de geler l'acquisition de droits futurs pour certains bénéficiaires a abouti, en octobre 2012, à la signature d'un accord entre le Trustee et Sodexo UK prévoyant que le plan ne resterait ouvert, à compter du 1ºr novembre 2012, qu'aux seuls salariés venant du secteur public, Sodexo UK ayant l'obligation légale de leur fournir certains avantages. Au cours de cette consultation Sodexo UK s'est également engagé à verser des contributions de 10 millions de livres par an sur 5 ans, à compter du 1ºr janvier 2013, dans le cadre d'un plan de redressement du fonds sur 12 ans. Sur la même période, il est attendu une baisse des contributions régulières que Sodexo UK versera au fonds compte tenu que seuls les membres relevant du secteur public pourront désormais acquérir de nouveaux droits en application de l'accord. Enfin, Sodexo SA a émis en octobre 2012 une garantie de maison mère en faveur du Trustee afin de couvrir les obligations de Sodexo UK au titre du plan dans la limite d'un montant de 100 millions de livres sterling pour une durée de 12 ans. La prochaine évaluation devrait être finalisée d'ici septembre 2016.

En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :

- les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés;
- l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR).

Le Groupe participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime ont évolué de la manière suivante :

		2014-20	15	20	13-2014	
	Obligation	Actif	Passif net	Obligation	Actif P	assif net
Au 1er septembre	1 171	(874)	297	980	(753)	227
Charge/(Produit) inscrit au compte de résultat :	57	(33)	24	62	(34)	28
Coût des services rendus au cours de la période	31		31	26		26
Coût des services passés	(15)		(15)	(4)		(4)
Effet des règlements				(1)		(1)
Coût/(Produit) financier	41	(33)	8	41	(34)	7
Pertes (gains) liés à la réévaluation :	(28)	(28)	(56)	109	(34)	75
Pertes/(Gains) actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	1		1	3		3
Pertes/(Gains) actuariels liés à des changements d'hypothèses financières	(18)	(28)	(46)	114	(34)	80
Pertes/(Gains) actuariels liés à des effets d'expérience	(11)		(11)	(8)		(8)
Écarts de conversion	70	(63)	7	48	(44)	4
Contributions effectuées par les participants au régime	2	(2)	•	2	(2)	,
Cotisations effectuées par l'employeur		(26)	(26)		(28)	(28)
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(42)	42		(21)	21	
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(10)		(10)	(9)		(9)
AU 31 AOUT	1 220	(984)	236	1 171	(874)	297
Dont :						
Régimes partiellement financés	1 071	(984)	87	1 026	(874)	152
Régimes non financés	149		149	145		145

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies s'élèvent à 23 millions d'euros (27 millions d'euros au 31 août 2014) et se détaillent comme suit :

- · une charge nette de 12 millions d'euros (11 millions d'euros au 31 août 2014) est comptabilisée en coût des ventes ;
- une charge nette de 4 millions d'euros (10 millions d'euros au 31 août 2014) est comptabilisée en charges administratives et commerciales:
- le solde de 8 millions est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2).

Les actifs des régimes à prestations définies se répartissent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Actions	177	167
Obligations	116	97
Biens immobiliers	61	60
Trésorerie	16	5
Dérivés	1	1
Fonds de placement	121	108
Assurances et autres	492	436
TOTAL	984	874

Les gains actuariels nets constatés sur l'obligation au titre des changements d'hypothèses financières s'élèvent à 18 millions d'euros dont 30 millions d'euros aux Pays-Bas, en raison notamment d'un changement d'hypothèse d'indexation des retraites.

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2015 et au 31 août 2014 sont les suivantes :

Au 31 août 2015	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie	
Taux d'actualisation (1)	1 %-1,75 %	2 %	4 %	0,75 % - 1,25 %	
Taux d'augmentation des salaires à long terme (2)	2,25 % - 2,75 %	2 %	3,6 %	NA	
Taux d'inflation à long terme	1,75 %	1,75 %	2,1 %- 3,1 % ⁽³⁾	1,75 %	
Montant du passif	87	17	26	28	
Duration moyenne (en années)	. 11	23	22	7	

- (1) Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Pour la zone Euro, le Groupe utilise les indices des obligations Corporate notées AA fournis par iBoxx. Pour le Royaume-Uni, le Groupe utilise le taux d'actualisation issu d'une courbe de rendement d'obligations de haute qualité élaborée par un actuaire externe.
- (2) Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.
- (3) Taux RPI (indice des prix au détail) : 3,1 % ; taux CPI (indice des prix à la consommation) : 2,1 % pour l'exercice 2014-2015.

Au 31 août 2014	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation (1)	2 % - 3 %	2 %	4 %	1,25 % - 1,50 %
Taux d'augmentation des salaires à long terme (2)	2,5 % - 3 %	2 %	3,6 %	N/A
Taux d'inflation à long terme	2 %	2 %	2,1 % - 3,1 % ⁽³⁾	2 %
Montant du passif	77	50	60 .	29
Duration moyenne (en années)	10	22	22	6

- (1) Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Pour la zone Euro, le Groupe utilise les indices des obligations Corporate notées AA fournis par iBoxx. Pour le Royaume-Uni, le Groupe utilise le taux d'actualisation issu d'une courbe de rendement d'obligations de haute qualité élaborée par un actuaire externe.
- (2) Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.
- (3) Taux RPI (indice des prix au détail): 3,1 %; taux CPI (indice des prix à la consommation): 2,1 % pour l'exercice 2013-2014.

Par rapport aux hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus, une baisse de 1 % du taux d'actualisation porterait le montant total de l'obligation brute à 1 502 millions d'euros (contre 1 220 millions d'euros sur la base des hypothèses retenues au 31 août 2015). Une hausse de 0,5 % du taux d'inflation à long terme porterait le montant total de l'obligation brute à 1 321 millions d'euros.

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 26 millions d'euros aux régimes sur l'année 2015-2016.

4.16.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel, qui s'élèvent à 182 millions d'euros au 31 août 2015 (151 millions d'euros au 31 août 2014) comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (Deferred Compensation) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'exercice 2014-2015 s'élève à 25 millions d'euros (15 millions d'euros pour l'exercice 2013-2014) dont 1,7 million d'euros enregistrés en résultat financier relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis (1,3 million d'euros pour l'exercice 2013-2014).

4.17 PROVISIONS

(en millions d'euros)	Au 31 août 2014		avec	Reprises sans utilisation	conversion		 Au 31 août 2015
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	54	16	(7)	(11)	(5)		47
Provisions pour litiges avec les salariés	35	15	(7)	(4)	(4)		 35
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	21	11	(16)	(6)	4		14
Provisions pour réorganisation	24	5	(16)	(2)			 11
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	29	3	(2)	(5)	1		26
Provisions pour capitaux propres négatifs *	13				(2)		11
Autres provisions	16	16	(2)		(3)		 27
TOTAL PROVISIONS	192	66	(50)	(28)	(9)	•	 171

^{*} Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.8).

(en millions d'euros)	Au 31 août 2013		avec	Reprises sans utilisation	conversion		Au 31 août 2014
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	46	19	(4)	(9)	2		54
Provisions pour litiges avec les salariés	35	15	(11)	(2)	(2)		35
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	31	16	(18)	(9)	1		21
Provisions pour réorganisation	52	5	(28)	(6)	1		24
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	25	7	(1)	(2)			29
Provisions pour capitaux propres négatifs *	18	•			(5)		13
Autres provisions	8	9	(2)		1		16
TOTAL PROVISIONS	215	71	(64)	(28)	(2)		192

Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.8).

Le montant des provisions pour risques et pour litiges est déterminé au cas par cas et repose sur la meilleure estimation, par le management, de la sortie de ressources jugée probable pour couvrir les obligations juridiques ou implicites auxquelles le Groupe est exposé à la clôture de l'exercice.

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

	Au 31 ac	oût 2015	Au 31 août 2014		
(en millions d'euros)	Courantes	Non Courantes	Courantes	Non courantes	
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	7	40	9	45	
Provisions pour litiges avec les salariés	17	18	14	21	
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	8	6	10	11	
Provisions pour réorganisation	11	<u></u>	24		
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	23	3	26	3	
Provisions pour capitaux propres négatifs *		11		13	
Autres provisions	17	10	5	11	
TOTAL PROVISIONS	83	88	88	104	

Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.8).

4.18 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Autres passifs non courants	192	233
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	192	233
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	418	299
Fournisseurs et comptes rattachés	1 953	1 768
Dettes sociales	1 126	1 022
Dettes fiscales	266	267
Autres dettes d'exploitation	100	95
Produits constatés d'avance	126	109
Autres dettes hors exploitation	86	39
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES	4 075	3 599
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	4 267	3 832

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

Répartition des dettes fournisseurs et autres dettes par échéances	Valeurs comptables	Valeurs contractuelles non actualisées
Échéances à moins de 3 mois	2 903	2 903
Échéances à plus de 3 mois et moins de 6 mois	328	328
Échéances à plus de 6 mois et moins de 12 mois	791	791
Échéances à plus de 1 an et moins de 5 ans	186	199
Échéances à plus de 5 ans	59	71
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	4 267	4 292

4.19 IMPOTS DIFFERES

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2014-2015 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2014	Produit/(Charge) d'impôt différé	Impôt comptabilisé en autres éléments du résultat global	Écarts de change et autres	Au 31 août 2015
Dette envers le personnel	205	2	(13)	18	212
Juste valeur des instruments financiers	5		1	(6)	
Immobilisations incorporelles	(61)	8		(16)	(69)
Autres différences temporelles	(155)	9		36	(110)
Reports déficitaires	84	1		(16)	69
TOTAL	78	20	(12)	16	102
dont impôts différés actifs	226				232
dont impôts différés passifs	(148)				(130)

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2013-2014 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août l 2013	Produit/(Charge) d'impôt différé	Impôt comptabilisé en autres éléments du résultat global	Écarts de change et autres	Au 31 août 2014
Dette envers le personnel	161	22	16	6	205
Juste valeur des instruments financiers	3	1		1	5
Immobilisations incorporelles	(57)	3		(7)	(61)
Autres différences temporelles	(138)	(10)		(7)	(155)
Reports déficitaires	66	16		2	84
TOTAL	35	32	16	(5)	78
dont impôts différés actifs	188				226
dont impôts différés passifs	(153)		-		(148)

Le montant d'impôts différés actifs nés de reports déficitaires, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée non probable, est de 229 millions d'euros (227 millions d'euros au 31 août 2014), dont 7 millions d'euros figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition (7 millions d'euros au 31 août 2014).

Les différences temporelles sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi.

Les autres différences temporelles incluent notamment les impôts différés constatés sur la quote-part fiscalement déductible des amortissements comptabilisés sur les *goodwills* dans certains pays.

4.20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau ci-après détaille les catégories d'instruments, leur valeur comptable ainsi que leur juste valeur par rubriques de comptabilisation dans l'état consolidé de la situation financière.

Les niveaux utilisés pour la classification des instruments financiers sont les suivants :

- niveau 1 : Instruments cotés sur un marché actif ;
- · niveau 2 : Instruments dont les données sont autres que les cours/prix cotés de niveau 1, et qui sont observables ;
- niveau 3 : Instruments dont la juste valeur est calculée par des techniques de valorisation dont aucun paramètre significatif ne repose sur des données observables.

			Au 31 août	2015	N	iveau de ju	ıste valeur	te valeur	
Actifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Valeurs mobilières de placement	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.12	362	362	26	336		362	
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	Actifs disponibles à la vente	4.10	739	739	75	664		739	
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.11	3 912	3 912					
Autres actifs financiers à	Actifs disponibles à la vente	4.10	11	11					
	Prêts et créances au coût amorti	4.10	102	102					
Instruments dérivés actifs		4.15	45	45		45		45	

	_	Au		2015	N.	iveau de ju	iste valeur	
Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Emprunts obligataires (1)	Passifs financiers au coût amorti	4.14	1 105	1 150	1 150			1 150
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.14	2 484	2 528				
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.14	31	31				
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		39	39				
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.18	4 075	4 075				
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti	<u>-</u>	2 496	2 496				
Instruments dérivés passifs		4.15	13	13		13		13
(1) La valeur de marché est détermin	ée sur la base de la cotation d	les obligations	au 31 août 201	5 .	·			

			Au 31 aoû	t 2014	N	iveau de ju	ıste valeu r	
Actifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Valeurs mobilières de placement	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.12	814	814	333	481		814
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	Actifs disponibles à la vente	4.10	758	758	112	646		758
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.11	3 627	3 627		_		
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente	4.10	8	8		-		
	Prêts et créances au coût amorti	4,10	89	89				
Instruments dérivés actifs		4.15	52	52		52		52

			Au 31 aoû	it 2014	N	iveau de ju	ıste valeur	
Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments Note ce	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Emprunts obligataires (1)	Passifs financiers au coût amorti	4.14	2 014	2 086	2 086			2 086
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.14	2 351	2 415				
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.14	27	27		-		
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti	,	61	61				
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.18	3 599	3 599				
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti		2 582	2 582		-		
Instruments dérivés passifs		4.15	46	46		46		46

Il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux, entre les exercices 2013-2014 et 2014-2015.

4.21 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

4.21.1 Plans d'options d'achat d'actions

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS SODEXO

Les plans d'options répondent aux règles suivantes :

- le prix d'exercice ne comporte aucune décote;
- · la durée de vie des options est de six à sept ans ;
- l'acquisition des droits à options est subordonnée à des conditions de présence au sein du Groupe Sodexo, ainsi que, pour les plans postérieurs à 2007, à une progression annuelle moyenne du résultat net part du Groupe Sodexo d'au moins 6 % sur trois années et à taux de change constants. Cette condition de performance ne s'impose cependant qu'à une certaine portion de l'attribution par bénéficiaire (variant de 0 à 50 %, sauf pour le Directeur Général de Sodexo dont l'attribution est intégralement soumise à condition de performance), le restant des droits s'acquérant par tranches égales sur une période de quatre ans.

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR A LA DATE D'ATTRIBUTION

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Prix d'exercice	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)		Durée de vie attendue des options (années)
13 décembre 2010	48,37 euros	25,00 %	7	3,27 %	3,00 %	6
13 décembre 2010	48,37 euros	25,00 %	6	2,63 %	3,00 %	5
13 décembre 2011	51,40 euros	24,00 %	7	3,48 %	3,00 %	6
13 décembre 2011	51,40 euros	24,00 %	6	2,85 %	3,00 %	5

La durée de vie attendue des options est intégrée au modèle binomial par le biais des comportements des bénéficiaires en matière d'exercice anticipé sur la durée de vie contractuelle des options et se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années ou six années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Pour les plans attribués à compter de 2008, la volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique du titre observée sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées et de la volatilité implicite attendue par le marché.

Le taux d'intérêt sans risque est le taux des obligations d'État (par référence aux taux rapportés par l'indice iBoxx de la zone euro) ayant une maturité similaire à la durée de vie attendue des options.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- · pour les résidents fiscaux français :
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 20 % le prix d'exercice,
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 40 % le prix d'exercice ;
- pour les non-résidents fiscaux français :
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 20 % le prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 40 % le prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 70 % le prix d'exercice,
 - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 100 % le prix d'exercice.

MOUVEMENTS SUR LES EXERCICES 2014-2015 ET 2013-2014

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice des options (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	2014-2	2014-2015		
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
En circulation en début de période	3 600 156	47,78	5 007 293	46,76
Annulées pendant la période	(23 398)	46,40	(134 133)	45,72
Exercées pendant la période	(1 236 214) ^(f)	47,08	(1 273 004) ⁽²⁾	43,99
En circulation en fin de période	2 340 544	48,17	3 600 156	47,78
Exerçables en fin de période	2 055 294	47,72	2 090 670	45,52

 ⁽¹⁾ Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 83,69 euros.
 (2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 74,47 euros.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2015 est de 2,2 ans (3 ans au 31 août 2014).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2015 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2016	39,40 euros	172 582
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2017	39,88 euros	240 225
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2016	39,88 euros	97 231
Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2017	48,37 euros	320 700
Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2016	48,37 euros	210 541
Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2018	51,40 euros	758 740
Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2017	51,40 euros	540 525
TOTAL				2 340 544

4.21.2 Plans d'attribution gratuite d'actions

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS SODEXO

Les plans d'attribution gratuite d'actions Sodexo répondent aux règles suivantes :

- les actions sont attribuées gratuitement sous réserve d'une condition de présence ainsi que, pour certaines actions, une condition de performance;
- la condition de présence requise au sein du Groupe Sodexo, à compter de la date d'attribution, est de 3 ou 2 ans pour les résidents fiscaux français (selon que la livraison des actions est soumise ou non à condition de performance) et de 4 ans pour les nonrésidents fiscaux français;
- la portion des actions soumises à condition de performance varie de 0 à 50 %, en fonction du nombre d'actions attribuées, sauf pour le Directeur Général de Sodexo dont l'intégralité des actions est soumise à condition de performance;
- l'attribution gratuite d'actions aux résidents fiscaux français est également assortie d'une période d'incessibilité des actions pendant 2 ans suivant la période d'acquisition des droits.

La condition de performance est fonction d'une progression annuelle du résultat net part du Groupe Sodexo sur trois années sauf, pour une partie des actions attribuées en avril 2015 aux membres du Comité Exécutif Groupe, qui est soumise à un objectif de « *Total Shareholder Return* » (TSR). Le TSR mesure le rendement de l'action pour l'actionnaire sur une période donnée en prenant en compte l'appréciation du cours de Bourse et le dividende. Le TSR de l'action Sodexo doit avoir progressé au minimum de 20 % entre le 31 août 2014 et la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2016-2017.

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR A LA DATE D'ATTRIBUTION

La juste valeur des actions attribuées gratuitement est déterminée à la date d'attribution à partir du cours de l'action Sodexo à cette date qui a été diminuée pour tenir compte des dividendes non versés aux bénéficiaires pendant la période d'acquisition des droits et, pour les résidents fiscaux français, d'une décote d'incessibilité après la période d'acquisition. Celle-ci a été estimée en valorisant le coût d'une stratégie de vente à terme des actions incessibles et d'achat au comptant, financé par emprunt, d'un nombre équivalent d'actions cessibles, sur la base de paramètres de marché.

La juste valeur des actions attribuées gratuitement soumise à un objectif de « *Total Shareholder Return* » (condition de performance de marché) a été évaluée à partir d'un modèle de type binomial, prenant en compte les conditions sous lesquelles les actions seront attribuées.

MOUVEMENTS SUR LES EXERCICES 2014-2015 ET 2013-2014

Le tableau suivant indique les mouvements d'actions attribuées gratuitement durant l'exercice :

	2014-2015	2013-2014
Nombre en début de période	1 656 455	838 305
Attribuées pendant la période	848 875	840 000
Annulées pendant la période	(37 455)	(21 850)
Livrées pendant la période	(134 380)	
Nombre en fin de période	2 333 495	1 656 455

La juste valeur moyenne pondérée des actions attribuées gratuitement durant l'exercice 2014-2015 est de 79,67 euros (68,31 euros pour les actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice 2013-2014).

Le tableau suivant précise les dates d'attribution des actions attribuées gratuitement et les hypothèses utilisées pour estimer leur juste valeur à la date d'attribution ainsi que le nombre en circulation au 31 août 2015 :

		Période		Taux attendu de rendement				Nombre
Date d'attribution		d'acquisition	Durée d'incessibilité	des	d'intérêt sans risque	Taux		d'actions en circulation
du plan		(années)	(années)	(%)	(%)	(%)	(%)	au 31 août
25 avril 2013	France	3	2	2,5 %	0,40 %	6 %		104 245
25 avril 2013	International	4	N/A	2,5 %	0,60 %	6 %		553 650
11 mars 2014	France	2	2	2,5 %	0,50 %	5,8 %		145 472
11 mars 2014	France	3	2	2,5 %	0,50 %	5,8 %		110 868
11 mars 2014	International	4	N/A	2,5 %	0,80 %	5,8 %		570 385
27 avril 2015	France	. 2	2	2,5 %	0,10 %	5,2 %		157 326
27 avril 2015	France	3	2	2,5 %	0,10 %	5,2 %	21 %	118 814
27 avril 2015	International	4	N/A	2,5 %	0,20 %	5,2 %	21 %	572 735
TOTAL								2 333 495

⁽¹⁾ Applicable pour la part des actions attribuées en avril 2015 qui est soumise à la condition de performance de marché (TSR). La volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique sur 5 ans et de la volatilité implicite attendue par le marché.

4,21.3 Charge comptabilisée au cours de l'exercice

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2014-2015 au titre des plans d'options d'achat d'actions et d'actions attribuées gratuitement est de 38 millions d'euros (contre 28 millions d'euros au titre de l'exercice 2013-2014).

4.22 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a pas eu d'acquisition significative au cours de l'exercice 2014-2015.

4.23 ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES

4.23.1 Sûretés réelles

Au 31 août 2015, en garantie des financements contractés :

- 4 304 408 actions Sodexo ont été nanties au profit de Natixis,
- 2 548 709 actions Sodexo ont été nanties au profit de CACIB
- 3 741 931 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (US\$ Notes)
- 1 009 542 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (Euro Notes)
- 1 action Sodexo a été nantie au profit de Société Générale

Soit un total de 11 604 591 actions Sodexo nanties sur les 59 252 063 actions SODEXO que détient Bellon SA.

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexo SA et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2014-2015 ne sont pas significatifs.

4.23.2 Engagements en matière de location simple

Les engagements donnés au titre des contrats de location simple se décomposent, par maturité, comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Moins d'un an	115	119
De 1 à 5 ans	217	231
Plus de 5 ans	92	73
TOTAL	424	423

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, des équipements de bureau et des véhicules pour 102 millions d'euros (120 millions d'euros au 31 août 2014);
- des loyers de bureaux pour 306 millions d'euros (283 millions d'euros au 31 août 2014), comprenant notamment les engagements au titre des baux pour le siège social du Groupe Sodexo à Issy-les-Moulineaux (43 millions d'euros) et pour les bureaux de Sodexo France (21 millions d'euros) et Sodexo, Inc. (65 millions d'euros).

4.23.3 Autres engagements donnés

		Au 31 août 2014			
(en millions d'euros)	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	1		1	2	14
Garanties d'exploitation de sites		1		1	2
Garanties de bonne fin données aux clients du Groupe Sodexo		55	167	222	180
Autres engagements	13	1	137	151	149
TOTAL	14	57	305	376	345

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement les engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.3.2) pour 1 million d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées aux clients du Groupe correspondent à certains engagements donnés dans le cadre d'une vingtaine de contrats où, du fait de la sous-traitance, le Groupe estime qu'il pourrait être exposé au paiement d'une indemnité en cas de défaut de réalisation de la prestation. Les garanties de bonne fin sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables. Hormis ces contrats, le Groupe estime être en mesure de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients qui bénéficient de clause de garanties de bonne fin.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexo n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexo considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans l'état consolidé de la situation financière au titre de ces garanties.

Les autres engagements comprennent notamment la garantie que Sodexo SA a émise en octobre 2012 en faveur du Trustee afin de couvrir les obligations de Sodexo UK au titre du plan de retraite au Royaume-Uni dans la limite d'un montant de 100 millions de livres sterling pour une durée de 12 ans.

4.24 INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les transactions avec les sociétés non intégrées globalement concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées.

		Au 31 août 2015		Au 31 août 2014
(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Prêts accordés	78		78	61
Clients et autres créances	21		21	
Engagements hors bilan			Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Engagements de paiement donnés aux tiers			2	14
Garanties de bonne fin données à des clients			222	180
Transactions réalisées			2014-2015	2013-2014
Chiffre d'affaires			405	327
Charges opérationnelles				
Résultat financier			4	4

4.25 REMUNERATIONS, AVANCES ET ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET INDEMNITES ASSIMILEES ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE DE BELLON SA

(en euros)	2014-2015	2013-2014
Rémunérations versées par Bellon SA aux mandataires sociaux	848 727	672 044
Jetons de présence versés par Bellon SA aux mandataires sociaux	210 000	210 000
Jetons de présence versés par Sodexo aux mandataires communs	256 500	265 225
Rémunérations et avantages versées par des filiales de Bellon aux mandataires communs	386 464	301 945
TOTAL	1 701 628	1 449 214

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

Au cours de l'exercice 2014-2015, le Groupe n'a accordé aucune indemnité de rupture ni aucun autre avantage à long terme aux membres du Conseil d'Administration ou du Comité Exécutif ou au Directeur Général de Sodexo.

4.26 EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe sont les suivants :

	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Encadrement	50 124	51 788
Employés	372 728	367 737
TOTAL	422 852	419 325

Le détail des effectifs par secteur opérationnel est le suivant :

		s	ervices sur Sit	Services				
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Total	Avantages et Récompenses	Holdings	Total
Au 31 août 2015	132 510	99 267	37 311	149 203	418 291	4 095	466	422 852
Au 31 août 2014	132 030	99 073	34 641	149 134	414 878	3 983	464	419 325

4.27 LITIGES

Le Groupe est partie prenante à des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que les passifs relatifs à ces litiges soient globalement significatifs par rapport à l'activité ou à la situation financière consolidée.

À la connaissance de la Société Bellon SA, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir, ou a eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

4.28 ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 17 novembre 2015, le Conseil d'Administration de Sodexo SA a décidé du lancement d'un programme de rachat d'actions Sodexo SA en vue de les annuler, à hauteur de 300 millions d'euros qui sera réalisé sur douze mois.

5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1 EXPOSITION AUX RISQUES SUR LES TAUX DE CHANGE ET D'INTERET

Le Groupe Sodexo étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune des filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Le Groupe a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques du Groupe sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- dans le cadre de la politique de financement, le risque de change sur les prêts en devises aux filiales et les financements externes en devises doit être couvert;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

5.1.1 Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

Au 31 août 2015, comme au 31 août 2014, la quasi-totalité des passifs étant à taux fixe, l'augmentation ou la diminution de 0,5 % des taux d'intérêts n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat avant impôt ou sur les capitaux propres.

5.1.2 Analyse de sensibilité aux taux de change et exposition au risque de change sur les principales devises

EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

		Au 31 ao	ût 2015			Au 31 ao	ût 2014	
Hors instruments dérivés de change (en millions d'euros)	Dollar US R	teal BRL	Livre GBP F	Bolivar uerte VEF	Dollar US F	Real BRL	Livre GBP Fo	Bolivar uerte VEF
Taux de clôture au 31 août	0,892	0,246	1,375	0,004	0,758	0,338	1,257	0,015
Actif monétaire								
BFR actif et autres créances	950	379	372	1	770	459	249	1
Impôts différés	106	25	20		91	46	19	
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	2	113	15	6	1	151		20
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de découverts bancaires	699	245	395	12	724	350	301	23
TOTAL ACTIF MONETAIRE	1 757	762	802	19	1 586	1 006	569	44
Passif monétaire								
Dettes financières	2 022	3	7		1 721		4	
BFR passif et autres dettes	1 546	628	730	13	1 297	816	477	30
Impôts différés	28	71	11		31	99		
TOTAL PASSIF MONETAIRE	3 596	702	748	13	3 049	915	481	30
Position nette (1)	(1 839)	60	54	6	(1 463)	91	88	14

		Au 31 ao	ût 2015			Au 31 ao	ût 2014	
Après instruments dérivés de change (en millions d'euros)	Dollar US R	eal BRL	Livre GBP F	Bolivar uerte VEF	Dollar US F	Real BRL	Livre GBP F	Bolivar uerte VEF
Taux de clôture au 31 août	0,892	0,246	1,375	0,004	0,758	0,338	1,257	0,015
Actif monétaire								
BFR actif et autres créances	950	379	372	1	770	459	249	1
Impôts différés	106	25	20		91	46	19	
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	2	113	15	6	1	151		20
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de découverts bancaires	699	245	395	12	724	350	301	23
TOTAL ACTIF MONETAIRE	1 757	762	802	19	1 586	1 006	569	44
Passif monétaire								
Dettes financières	1 872	61	24		1 592	178	48	
BFR passif et autres dettes	1 546	628	730	13	1 297	816	477	30
Impôts différés	28	71	11		31	99		
TOTAL PASSIF MONETAIRE	3 446	760	765	13	2 920	1 093	525	30
Position nette ⁽¹⁾	(1 689)	2	37	6	(1 334)	(87)	44	14

⁽¹⁾ Cette position nette n'inclut pas les positions de change liées aux opérations intragroupe.

SENSIBILITE AU RISQUE DE CHANGE

Impact d'une appréciation		Au 31 ao	ût 2015		Au 31 août 2014			
de 10 % des taux de chang des devises par rapport à l'euro (en millions d'euros)	Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur le résultat opérationnel	le résultat avant	capitaux	Impact sur le chiffre	•	le résultat avant	capitaux
Dollar US	763	50	33	167	651	34	20	130
Real BRL	107	23	21	57	107	19	15	70
Livre GBP	193	8	12	82	151	5	7	64
TOTAL	1 063	81	66	306	909	58	42	264

L'impact d'une appréciation de 10 % du taux de change Bolivar/Euro serait non significatif sur le chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat avant impôt et capitaux propres du Groupe au 31 août 2015.

5.2 EXPOSITION AUX RISQUES DE LIQUIDITE

Les caractéristiques des financements obligataires et bancaires utilisés par le Groupe au 31 août 2015 sont décrites en détail dans la note 4.14 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 août 2015, environ 89 % de la dette consolidée du Groupe avait été empruntée sur les marchés de capitaux et le financement bancaire assurait environ 11 % des besoins du Groupe. Au 31 août 2014, environ 86 % de la dette consolidée du Groupe avait été empruntée sur les marchés de capitaux et le financement bancaire assurait environ 14 % des besoins du Groupe. Les échéances de remboursement des principales dettes s'échelonnent entre les exercices 2016 et 2029. Le Groupe Sodexo a une ligne de crédit confirmée multidevises de 531 millions d'euros plus 709 millions de dollars US à échéance juillet 2020, qui était tirée à hauteur de 65 millions d'euros au 31 août 2015 (215 millions au 31 août 2014).

5.3 EXPOSITION AUX RISQUES DE CONTREPARTIE

L'exposition au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers.

La politique du Groupe est de gérer et répartir le risque de contrepartie. S'agissant des instruments dérivés, chaque transaction avec une banque doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou ISDA.

Le risque de contrepartie lié aux créances clients est non significatif. Compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées. De plus, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients au cours de l'exercice.

Le risque de contrepartie est essentiellement bancaire. Le Groupe limite son exposition au risque de contrepartie en diversifiant ses placements et en limitant la concentration du risque entre les mains de chacune des contreparties. Les transactions sont effectuées avec des contreparties de premier plan en fonction des risques pays. Un reporting régulier de suivi de la répartition auprès des contreparties ainsi que de leur qualité est mis en place.

Afin de réduire encore ce risque, le Groupe Sodexo a mis en place en 2010-2011, un mécanisme de cash pooling international entre les principales filiales réduisant ainsi les liquidités placées chez des tiers en les concentrant sur les holdings financières du Groupe Sodexo.

La contrepartie maximale est d'environ 11 % (12 % au 31 août 2014) de la trésorerie opérationnelle du Groupe (incluant les fonds réservés et les actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses) vis-à-vis d'un groupe bancaire dont le *rating* est A-1.

6. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Bellon SA détient 37,7 % du capital de Sodexo SA, société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Issy-les-Moulineaux, et 51,8 % des droits de vote.

Compte tenu notamment des actions d'autocontrôle que Sodexo SA détient et de la participation dans Bellon SA que le groupe Sodexo détient, le pourcentage d'intérêt de Bellon SA dans Sodexo SA ressort à 34%. Les principaux agrégats financiers du groupe Sodexo sont les suivants (en millions d'euros sur la base des comptes établis selon les normes IFRS – ces agrégats sont présentés à 100%):

(en millions d'euros)	2014-2015	2013-2014
Chiffre d'affaires	19 815	18 016
Résultat opérationnel (1)	1 143	939
Résultat net	723	509
Résultat global	804	478

(1) Y compris la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe

(en millions d'euros)	Au 31 août 2015	Au 31 août 2014
Actifs non courants	7 334	6 852
Actifs courants	7 143	7 626
TOTAL DE L'ACTIF	14 477	14 478

Total capitaux propres	3 744	3 221
Passifs non courants	3 593	3 830
Passifs courants	7 140	7 427
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	14 477	14 478

Le montant total des dividendes versés par Sodexo au cours de l'exercice s'élève à 276 millions d'euros, compte tenu des actions autodétenues, d'un dividende par action de 1,8 euro et, le cas échéant, d'une majoration du dividende de 0,18 euro.

Les principales sociétés consolidées par Sodexo au 31 août 2015 présentées dans le tableau ci-dessous représentent plus de 80 % du chiffre d'affaires consolidé. Les autres entités représentent individuellement moins de 1 % des agrégats chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat net part du Groupe Sodexo et capitaux propres.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France				
Sodexo Entreprises (consolidé)			Sur Site	France
Sodexo Santé Médico Social		-	Sur Site	France
Société Française de Restauration et Services (consolidé)			Sur Site	France
Sodexo Justice Services			Sur Site	France
Sogeres (consolidé)			Sur Site	France
Lenôtre SA (consolidé)			Sur Site	France
Bateaux Parisiens (consolidé)			Sur Site	France
Score Groupe			Sur Site	France
Sodexo Pass France SA			Avantages et Récompenses	France
Groupe Crèche Attitude (consolidé)			Sur Site	France
Sodexo SA			Holding	France
Amérique				
Sodexo do Brasil Comercial SA (consolidé y compris Puras)			Sur Site	Brési
Sodexo Pass do Brasil Serviços e Comercio SA			Avantages et Récompenses	Brésil
Sodexo Pass do Brasil Serviços de Iпovação Ltda			Avantages et Récompenses	Brésil
Sodexo Canada Ltd (consolidé)			Sur Site	Canada
Sodexo Chile SA (consolidé)			Sur Site	Chili
Sodexo Soluciones de Motivacion Chile SA			Avantages et Récompenses	Chili
Sodexo Colombia SA	65 %	65 %	Sur Site	Colombie
Sodexo, Inc. (consolidé)			Sur Site	États-Unis
Roth Bros., Inc. (consolidé)			Sur Site	États-Unis
Sodexo Remote Sites Partnership			Sur Site	États-Unis
CK Franchising Inc.			Sur Site	États-Unis
Circle Company Associates, Inc.			Sur Site	États-Unis
Europe				
Sodexo Services GmbH (consolidé)			Sur Site	Allemagne
Sodexo Beteiligungs BV & Co. KG			Sur Site	Allemagne
Sodexo Belgium SA (consolidé)			Sur Site	Belgique
Imagor SA			Avantages et Récompenses	Belgique
Sadaya Daga Balgium SA (gangalidá)			Avantages et Récompenses	Belgique
Sodexo Pass Belgium SA (consolidé) Compagnie Financière Aurore International			Holding	Belgique
Sodexo Iberia SA (consolidé)			Sur Site	
			Sur Site	Espagne Italie
Sodexo Italia SA (consolidé)			Sur Site	
Sodexo Nederland BV (consolidé) Sodexo Pass Česka Republika AS			Avantages et Récompenses	Pays-Bas République tchèque

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	Sodexo Pass Romania SRL			Avantages et Récompenses	Roumanie
,	Sodexo Services Group Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Ltd (consolidé)		•	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Prestige Ltd (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Scotland Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
N	Motivcom plc			Avantages et Récompenses	Royaume-Uni
	Sodexo AB			Sur Site	Suède
	Sodexo Avantaj Ve Odullendirme Hizmetleri AS			Avantages et Récompenses	Turquie
Asie,	Océanie, Moyen-Orient				
	Sodexo Australia Pty Ltd (consolidé)			Sur Site	Australie
	Sodexo Remote Sites Australia Pty Ltd			Sur Site	Australie
	Sodexo Food Solutions India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo Shanghaï Management Services			Sur Site	Chine
	Kelvin Catering Services (Emirates) LLC	49 %	49 %	Sur Site	Émirats arabes unis